

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 3 octobre 2013

Présents :

Jean-Jacques BENOÎT - Jean-Louis HAURIE - Danielle LE ROY - Dany DEBAULIEU - Michel CABANNES - Odette EYSSAUTIER - Thierry HOFER - Philippe DESPUJOLS - Edith MONCOUCUT - Patrice VERDON - Dominique DUMONT - Michel DAZAT - Mado LAMBERT - René LAVERSANNE - Laure CURVALE - Patrick GUILLEMOTEAU - Ibrahim N'DIAYE - Samira EL KHADIR - Nathalie DELTIPLE - Didier SARRAT - Isabel VINCENT-PEREIRA - Gérard DUBOS - France NORMAND - Frédéric DANJON - Corinne GONET - Maxime MOULINIER - Maria FUENTES - Alain AMIDIEU - Sylvie LESTURGEON - Josyane PEREZ - Patricia FENOCCHIO - Michel OLIVIER - Lahcen BAYTI - Françoise BOURDEAU - Franck RAYNAL - Dominique POUSTYNNIKOFF - Sylvie TRAUTMANN - Eric MARTIN - Pascal BREUZARD (à partir de l'aff n°2013-336) - Isabelle UFFERTE - Gérard BARTHELEMY

Absents ayant donné procuration :

Touria BELHANAFI procuration à Danielle LE ROY
Christian MILLIER procuration à Michel DAZAT
Marie-Céline LAFARIE procuration à Eric MARTIN
Nathalie MARCADET-LABARBE procuration à Franck RAYNAL

Secrétaire de séance : Laure CURVALE

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 4 juillet 2013

Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

aff n°DEL2013_343 : Intempéries Préfecture de Galati - Versement d'une aide financière

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le versement d'une aide financière exceptionnelle à la Préfecture de Galati d'un montant de 10 000 €.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents afférents.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2013_333 : Exercice 2013 - Répartition n°4 des crédits de subventions

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la répartition des crédits de subventions conformément au tableau annexé à la délibération.

La délibération est adoptée à la majorité.

Contre : Franck RAYNAL, Marie-Céline LAFARIE, Dominique POUSTYNNIKOFF, Sylvie TRAUTMANN, Eric MARTIN, Nathalie MARCADET-LABARBE

aff n°DEL2013_334 : Mission de conseil, d'assistance juridique et de représentation en justice pour la ville et le CCAS - Attribution du marché

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché avec les attributaires suivants :

lot n°1 (droit de la fonction publique territoriale) : Cabinet SAVIGNY (AARPI), 8 rue de Courty, 75007 PARIS

lot n°2 (droit de l'urbanisme et de l'environnement) : Cabinet KPDB, 353 boulevard du Président Wilson, 33073 BORDEAUX CEDEX

lot n°3 (droit des marchés publics, DSP et autres contrats de droit public) : Cabinet SAVIGNY (AARPI), 8 rue de Courty, 75007 PARIS

lot n°4 (droit public général) : Cabinet SAVIGNY (AARPI), 8 rue de Courty, 75007 PARIS

lot n°5 (droit privé général) : Cabinet KPDB, 353 boulevard du Président Wilson, 33073 BORDEAUX CEDEX

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Isabelle UFFERTE, Gérard BARTHELEMY

aff n°DEL2013_335 : Services de téléphonie filaire, de télécommunications mobiles et d'accès à internet - Attribution du marché

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché avec les attributaires suivants :

lot n°1 (services de téléphonie filaire) : SFR, 42 avenue de Friedland – 75008 PARIS

lot n°2 (services de télécommunications mobiles hors prestations du lot n°3) : SFR 42 avenue de Friedland – 75008 PARIS

lot n°3 (services de télécommunications mobiles pour les besoins des assistantes maternelles) : ORANGE, 78 rue Olivier de Serres – 75015 PARIS CEDEX 15

lot n°4 (services d'accès à internet avec débits garantis) : COMPLETEL SAS, Tour Ariane, 5 place de la Pyramide – 92088 LA DEFENSE CEDEX

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Isabelle UFFERTE, Gérard BARTHELEMY

Arrivée de M. BREUZARD

aff n°DEL2013_336 : Fourniture de matériel et infogérance du parc informatique pour les établissements scolaires de la ville de Pessac - Attribution du marché

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché avec RYXEO Sarl (mandataire du groupement d'entreprises RYXEO, ENTEIS et MILE), 21 avenue Eugène et Marc Dulout – 33600 PESSAC.

La délibération est adoptée à la majorité.

Abstention : Isabelle UFFERTE, Gérard BARTHELEMY

Contre : Franck RAYNAL, Marie-Céline LAFARIE, Dominique POUSTYNNIKOFF, Sylvie TRAUTMANN, Eric MARTIN, Nathalie MARCADET-LABARBE, Pascal BREUZARD

aff n°DEL2013_337 : Sécurité de la sortie des écoles maternelles et élémentaires de la Ville de Pessac - avenant n°1

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver l'avenant n°1 au marché de sécurité de la sortie des écoles maternelles et élémentaires ayant pour objet de prolonger le délai d'exécution du marché actuel jusqu'au 30 octobre 2013,

- d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2013_338 : Hôtel de Ville de Pessac - Travaux de modernisation – avenant n°3 au marché avec la Société ALUMIN

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à conclure l'avenant n°3 au marché n°11029C avec la Société ALUMIN.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2013_339 : Restructuration de l'école élémentaire Jules Ferry - avenant n°2 au marché n°12073B

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à conclure l'avenant n°2 au marché n°12073B.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2013_340 : Contrat d'assurance SMACL "Responsabilités communales" - avenant n°1

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les dispositions de l'avenant n°1 fixant le montant de la régularisation 2012 à 1 987,07 € TTC,
- d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2013_341 : Signature de la convention d'un groupement de commande pour l'achat de terminaux et accessoires TETRA

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la convention entre la Ville de Pessac et les membres signataires (la Communauté Urbaine de Bordeaux, la Ville d'Ambarès et Lagrave, la Ville de Bordeaux, la Ville d'Eysines, la Ville du Haillan, la Ville de Mérignac, la Ville de Parempuyre et la Ville de Saint-Aubin-de-Médoc),
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2013_342 : Protection sociale complémentaire des agents de la Mairie de Pessac

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de retenir l'offre de la Mutuelle Nationale des Territoriaux en prévoyance et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de participation jointe et tout acte permettant la mise en œuvre de cette convention.
- de prévoir que la totalité des cotisations de la complémentaire prévoyance de l'ensemble des agents sera pris en charge par la collectivité
- de retenir les tranches de quotient familial permettant de déterminer le montant de l'aide de la collectivité aux agents :
 - Tranche 1 quotient familial inférieur à 1250 € avec une aide de 18 € (objectif de 500 agents)

Tranche 2 quotient familial supérieur ou égal à 1250 € et inférieur à 1750 € avec une aide de 13 € (objectif de 350 agents)

Tranche 3 quotient familial supérieur ou égal à 1750 € avec une aide de 8 € (objectif de 80 agents)

Les montants des quotients familiaux seuils seront indexés sur l'indice des prix à la consommation de l'INSEE au 1^{er} janvier de chaque année à partir de 2015.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Isabelle UFFERTE, Gérard BARTHELEMY

aff n°DEL2013_344 : Parc animalier et végétal du Bourgailh - Projet SAVE - Convention de financement avec le Syndicat mixte Pôle touristique du Bourgailh et ouverture d'une autorisation de programme

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'attribuer une subvention d'investissement de 7 000 000 € au Syndicat Mixte Pôle Touristique du Bourgailh pour la réalisation du projet SAVE,
- d'ouvrir l'autorisation de programme « Projet SAVE » (n°13-2) d'un montant de 7 000 000 € comme détaillée ci-dessous :

Autorisation de programme 13-2: SAVE

Autorisation de programme	Crédits de paiement					Financement prévisionnel	
	2013	2014	2015	2016	2017	Nature	Montant
Montant TTC							
7 000 000 €	500 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €	500 000 €	Autofinancement et Emprunts	7 000 000 €

- d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents afférents.

La délibération est adoptée à la majorité.

Abstention : Thierry HOFER, Laure CURVALE, Frédéric DANJON, Patricia FENOCCHIO

Contre : Franck RAYNAL, Marie-Céline LAFARIE, Dominique POUSTYNNIKOFF, Sylvie TRAUTMANN, Eric MARTIN, Nathalie MARCADET-LABARBE, Pascal BREUZARD, Isabelle UFFERTE, Gérard BARTHELEMY

M. GUILLEMOTEAU et Mme DUMONT ne prennent pas part au vote.

aff n°DEL2013_345 : Centre d'Activités des Echoppes – Renouvellement de la convention de mise à disposition avec la D.R.A.C

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le renouvellement de la convention de mise à disposition avec la D.R.A.C pour les locaux situés au sein du bâtiment D du Centre d'Activités des Échoppes,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2013_346 : Centre d'Activités des Echoppes - Renouvellement du bail avec l'association ENVIE GIRONDE

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le renouvellement du bail avec l'association ENVIE GIRONDE ayant pour objet la mise à disposition du lot n°16 dans le bâtiment F du Centre d'Activités des Echoppes,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2013_347 : Immeuble Saint-Martin - Renouvellement du bail avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le renouvellement du bail consenti à la C.A.F ayant pour objet la location d'un ensemble immobilier sis 22 boulevard Saint Martin,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le bail à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2013_348 : Centre ville - Convention d'objectifs pour la réalisation d'une opération d'habitat coopératif

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser le versement de la participation de la Ville à l'UES PACT Arim afin de constituer le groupe de coopérateurs.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2013_349 : Quartier de Magonty - Mise en place d'un périmètre de prise en considération

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la création d'un périmètre de prise en considération sur le secteur « PESSAC – secteur Magonty » figurant sur le plan,
- de solliciter la création de ce périmètre de prise en considération auprès de la Communauté Urbaine de Bordeaux,
- de solliciter la Communauté Urbaine de Bordeaux à engager les procédures de publicité du présent acte et de mise à jour du plan local d'urbanisme.

La délibération est adoptée à la majorité.

Contre : Franck RAYNAL, Marie-Céline LAFARIE, Dominique POUSTYNNIKOFF, Sylvie TRAUTMANN, Eric MARTIN, Nathalie MARCADET-LABARBE, Pascal BREUZARD

aff n°DEL2013_350 : Construction du Complexe Sportif de Bellegrave - Lancement de l'opération - Concours de maîtrise d'oeuvre sur esquisse - Appel à candidatures - Composition du jury

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le lancement de l'opération de construction du complexe sportif de Bellegrave,
- de lancer le concours de maîtrise d'oeuvre,
- de désigner les membres titulaires et en cas d'empêchement les membres suppléants pour siéger au jury :

Président : Maxime MOULINIER, représentant de Monsieur le Maire

Membres titulaires : - Michel DAZAT
- Mado LAMBERT
- Michel OLIVIER
- Thierry HOFER
- Dominique POUSTYNNIKOFF

Membres suppléants : - Dany DEBAULIEU
- Nathalie DELTIPLE
- Patricia FENOCCHIO
- Didier SARRAT
- Éric MARTIN

- d'autoriser Monsieur le Maire à indemniser les maîtres d'œuvres qui participeront aux délibérations du jury sur la base d'un forfait de 350 € HT pour la demi-journée plus les indemnités kilométriques limitées à la région Aquitaine,
- d'autoriser Monsieur le Maire à allouer des primes aux candidats conformément aux propositions qui lui seront faites par le jury. Le montant de ces primes est fixé à 25 085 € HT par candidat retenu,
- de solliciter l'ensemble des subventions auxquelles la Ville peut prétendre et de signer tout document s'y rapportant.

La délibération est adoptée à la majorité.

Abstention : Thierry HOFER, Laure CURVALE, Frédéric DANJON, Patricia FENOCCHIO, Isabelle UFFERTE, Gérard BARTHELEMY

Contre : Franck RAYNAL, Marie-Céline LAFARIE, Dominique POUSTYNNIKOFF, Sylvie TRAUTMANN, Eric MARTIN, Nathalie MARCADET-LABARBE, Pascal BREUZARD

aff n°DEL2013_351 : Conservation des publications en série - Convention entre l'Université de Bordeaux et la Ville de Pessac

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les termes de la convention triennale pour le signalement dans le SUDOC des publications en série conservées dans l'Espace Histoire Image de la Direction de la Culture avec l'Université de Bordeaux,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2013_352 : Convention de partenariat tripartite entre l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, l'INA et la Ville de Pessac

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les termes de la convention tripartite entre l'Université Michel-de-Montaigne Bordeaux 3, l'INA et la Ville de Pessac pour une durée de deux ans qui pourra être renouvelée une fois par avenant pour une durée identique,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2013_353 : Plan de conservation partagé des périodiques en Aquitaine - Convention entre l'Université de Bordeaux, ECLA Aquitaine et la Ville de Pessac

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les termes de la convention d'adhésion au plan de conservation partagée des périodiques en Aquitaine (PCAq) d'une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction pour une même durée jusqu'à concurrence de trois années, avec l'agence ECLA Aquitaine (Écrit Cinéma Livre Audiovisuel) et l'Université de Bordeaux,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2013_354 : Contrats et conventions pour la programmation artistique de la saison 2013/2014

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette programmation.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2013_355 : Demandes de subventions et d'aides pour la saison culturelle 2013/2014

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions et aides aux taux les plus élevés possible auprès des différents partenaires,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ces demandes.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2013_356 : Association des Sites Le Corbusier - Convention pluriannuelle d'objectifs

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les termes de la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Association des Sites Le Corbusier pour une durée de quatre ans,
- d'autoriser Monsieur le Maire la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2013_357 : Convention de partenariat avec le Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences de la Gironde (CIBC 33)

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la convention de partenariat avec le Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences de la Gironde dit CIBC 33
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 21h45